

Bonne humeur et émotion lors de l'hommage rendu à Guy Hennaut (Maire adjoint de 1995 à 2008) qui a reçu la médaille d'argent communale d'honneur.



Vie locale

### Guy Hennaut, figure emblématique de la vie municipale contevillaise

Le 18 novembre, l'ensemble de la municipalité et de nombreux proches ont salué l'investissement de Guy Hennaut dans la vie communale durant 20 années. A cette occasion, Martine Lecerf a souligné l'implication de M. Hennaut dans les nombreux projets techniques de la commune. Véritable expert en réseaux de toute nature et dans le domaine de l'assainissement, Guy Hennaut s'est avéré être un élément indispensable au sein de l'équipe municipale.

Le 14 janvier dernier, c'est notre Maire, Martine Lecerf qui, entourée de ses proches et collègues du Conseil, a fêté ses 30 ans au service de la commune. C'est avec émotion qu'elle a évoqué sa joie de vivre une expérience unique et exceptionnelle, tant par sa richesse intellectuelle que par les rencontres et les souvenirs qui ont jalonné son parcours.

### Horaires d'hiver de la déchèterie de Beuzeville

En raison d'une faible fréquentation l'hiver, le Conseil Communautaire a décidé de fermer la déchèterie le dimanche matin du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars. Pour mémoire, la déchèterie est accessible le lundi de 13h à 18h, du mardi au vendredi de 7h30 à 18h et le samedi de 8h à 13h et de 14h à 18h. Du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre, l'accès est possible ces mêmes jours le soir jusqu'à 19h et le dimanche matin de 10h à 12h.



#### Naissances

- Thaïs GAUTIER, née le 22 octobre 2011
- Arsène BOULAND, né le 30 novembre 2011
- Léo COQUEREL, né le 23 décembre 2011
- Ambre et Jade SOULET, nées le 27 janvier 2012
- Lukas CANTAIS, né le 29 janvier 2012

#### Décès

- Mauricette BEGIN ép. MORIN décédée le 1<sup>er</sup> septembre 2011
- Christian VALLEE décédé le 12 novembre 2011
- Christian CROCHEMORE décédé le 17 décembre 2011
- Maurice GILLES décédé le 26 décembre 2011

Pour tous renseignements, le secrétariat est ouvert le mardi de 14h à 18h30, le jeudi de 14h à 17h et le vendredi de 14h à 17h30.  
Permanence du Maire et des Adjointes le mardi de 17h30 à 18h30.

Etat civil

La mairie

## Vie locale LE COMITÉ DES FÊTES CHERCHE UN NOUVEAU PRÉSIDENT

Tout au long de l'année, de nombreuses manifestations sont organisées sur la commune par le comité des fêtes. Après 10 ans de bons et loyaux services en tant que Président, Jean-Louis Petit a décidé de passer la main... avis aux amateurs !

Le spectacle de Noël, le Téléthon, la foire à tout en juin ou encore la Fête communale avec ses manèges et son feu d'artifice sont quelques-unes des animations organisées par le comité des fêtes. Aujourd'hui, l'association lance un appel aux bonnes volontés pour reprendre l'organisation de ces événements qui, rappelons-le, bénéficient de subventions communales.

L'assemblée générale est fixée le 16 mars à 20h30 à la salle annexe de la Mairie. Vous pourrez y proposer votre candidature et développer vos projets d'animations.



Le repas du Téléthon, un des points phares de la manifestation sur Conteville

L'organisation des actions du Téléthon sur Conteville (repas, vente d'objets, concours divers...) a permis de récolter 2100 € en 2011 soit plus de 22 % de plus par rapport à l'année dernière... une jolie sortie pour Jean-Louis Petit et son équipe, très investis dans cette manifestation.

Ci-dessus le spectacle de Noël pour les petits contevillais.

### Emploi en Seine 2012 LA HAUTE-NORMANDIE FAIT LE PLEIN D'EMPLOIS

La 8<sup>ème</sup> édition du forum "Les Emplois en Seine" de Haute-Normandie se tiendra le jeudi 15 et le vendredi 16 mars, de 9h à 17h30, Hall 1 du Parc Expo de Rouen. Cette année encore, 18 000 candidats sont attendus par les 200 recruteurs.

Pour en savoir plus sur tous les postes à pourvoir de ce forum gratuit et ouvert à tous, il suffit d'en consulter tous les détails sur le site : [www.emploisenSeine.org](http://www.emploisenSeine.org)

A noter qu'un réseau de bus desservira gratuitement le Parc des Expositions de Rouen pour les candidats à l'embauche. (réservation obligatoire au 02 35 52 95 95). Renseignez-vous !

#### Négociations à La Poste

Au regard de la baisse de l'activité, La Poste a décidé de réduire une fois de plus les plages d'ouverture du bureau de Conteville. Soucieux du devenir de ce service, les membres du Conseil municipal ont engagé une négociation sur l'amplitude horaire fixée par La Poste. Dans ce sens, la Municipalité proposera notamment une ouverture en toute fin d'après-midi. Cette disposition pourrait démontrer que la clientèle existe, à condition que les horaires soient adaptés à ses habitudes de vie.

**Mobilisons nous et fréquentons notre bureau de Poste !**



L'année 2011 aura été marquée par le marasme économique. C'est sur fond d'incertitudes et d'inquiétudes, avec une baisse conséquente des dotations de l'Etat, qu'elle s'est achevée.

De ce fait, même si notre projet d'agrandissement de l'école a pu voir le jour, cela n'a été possible qu'au détriment du presbytère dont le dossier a été refusé. Quant au projet de la station d'épuration, il a été reporté après 2014 par les pouvoirs publics. Néanmoins, le Conseil municipal reste mobilisé sur ces dossiers. Et malgré tout, en 2012, nous continuerons d'investir afin d'apporter à Conteville les services et équipements nécessaires à son épanouissement.

Bien à vous, l'équipe municipale

le mot de l'équipe

## Vie scolaire

### EN ROUTE POUR 10 MOIS DE CHANTIER



Terrassiers, maçons, charpentiers... se succèdent sur le chantier

Cela n'aura échappé à personne, les travaux d'aménagement et d'extension de l'école ont commencé, avec l'objectif d'occasionner le moins de gêne possible pour les enfants et les enseignantes.

Les travaux ont commencé dès le début du mois de janvier avec la sécurisation du chantier. Pour cela, des clôtures temporaires ont été installées et une allée a été aménagée du côté de la salle Rever afin de permettre aux enfants d'accéder à l'école maternelle en toute sécurité. Désormais, l'heure est au gros œuvre (terrassment, fondations, élévation des murs...) et à

la mise en place des différents réseaux et canalisations. La pose de la charpente et des menuiseries est quant à elle prévue juste après. Si les conditions météorologiques le permettent, les volumes de l'agrandissement et les divers aménagements seront visibles peu après les vacances d'hiver. Resteront alors toutes les finitions intérieures.

## Fleurissement

### 2011, UNE ANNÉE FLEURIE

Après avoir parcouru notre village et évalué les créations des jardiniers contevillais, les membres de la commission ont remis les prix du concours des maisons fleuries et ont félicité comme il se doit l'ensemble des participants.

- 1<sup>er</sup> prix Logements locatifs : M. Denis GILLES
- 1<sup>er</sup> prix Fenêtres ou murs : Mme Pierrette BEAU
- 1<sup>er</sup> prix Jardins visibles de la rue : M. Roland BIGEY
- 1<sup>er</sup> prix Fermes fleuries : M. André GANNE
- Prix d'honneur : Restaurant le Vieux Logis



Les lauréats du concours 2011 - Ci-dessous, les agents communaux récompensés par le Conseil Général



Par ailleurs, le fleurissement communal a été récompensé par le Conseil Général, qui a attribué à Conteville la 3<sup>ème</sup> place ex æquo pour les communes de moins de 1000 habitants. Cette distinction souligne également les efforts engagés dans la gestion de l'eau au niveau de l'arrosage des plantations. Confortée, la municipalité a donc décidé de maintenir les investissements dans ce domaine... Et pourquoi pas décrocher une première fleur dans les prochaines années ? Un défi que nos talentueux jardiniers sont prêts à relever !

## Vivre à la campagne

### HABITANTS ET AGRICULTEURS, FAISONS CONNAISSANCE...



La campagne attire chaque année de nouveaux habitants, notamment des citadins. Cette augmentation de la population participe à la revitalisation de nos villages.

Mais, la méconnaissance des activités rurales et agricoles conduisent parfois à des situations difficiles. La campagne est aussi un espace économique. En s'y installant, il est vital d'en intégrer les activités dans leurs aspects positifs ou négatifs. Voici donc quelques clés et informations qui éviteront bien des incompréhensions entre habitants et actifs du monde rural.

dossier

## Vivre ensemble à la campagne

La vie à la campagne est un choix que font de plus en plus de citadins pour accéder à la propriété, avoir une meilleure qualité de vie au milieu de paysages naturels variés ou encore trouver un lieu calme et serein.

De son côté, l'agriculteur, qu'il soit éleveur ou cultivateur, travaille avec des animaux et des végétaux qui répondent à des cycles de production bien spécifiques.

Il doit respecter les saisons et son travail reste conditionné par le climat. Ces actes de production génèrent inévitablement du bruit, des odeurs et des mouvements de matériel.

Habiter en milieu rural suppose ainsi la compréhension des rythmes de vie et des contraintes agricoles (élevage, épandage des fumiers, lisiers et boues d'épuration, semis, déplacement des machines, récoltes...).

Afin de respecter l'espace de vie et le travail de chacun, quelques petits gestes et bonnes habitudes au quotidien peuvent faire toute la différence dans les relations entre habitants et agriculteurs.

#### Les devoirs des habitants

- Préserver la propreté de la campagne en ne jetant pas de déchets dans la nature et notamment les déchets verts dans les parcelles cultivées.
- Privilégier une conduite douce sur les routes de campagne en particulier au croisement avec les engins agricoles.
- Respecter les propriétés privées (espaces cultivés, prairies, troupeaux, matériel agricole...) en particulier à cheval, en quad, en 4X4 ou en moto.

■ Ne pas laisser en liberté les animaux domestiques susceptibles d'endommager les cultures et d'effrayer les troupeaux.

■ Tailler les haies et les arbres afin qu'ils n'empiètent pas sur les champs voisins et ne dégradent le matériel agricole.



#### Les devoirs des agriculteurs

- Travailler dans le respect de tous selon des pratiques conformes à la réglementation en vigueur.
- Etre vigilant sur les nuisances sonores et olfactives, notamment le week-end.
- Tenir compte de la météo et en particulier des vents pour l'entretien des cultures.
- Prendre ses précautions pour éviter de gêner la circulation aux heures de bureau et de salir les routes avec les engins agricoles.
- Enfourer le plus rapidement possible les matières organiques après épandage.
- Respecter les limites des propriétés dans le labour et le traitement des champs.

Tous ces gestes restent la base d'une cohabitation harmonieuse. De plus, aller au devant de ses voisins permet faire connaissance et de découvrir leurs activités.



agenda

Inscriptions scolaires à partir du 20 avril pour les petites sections

#### Dimanche 15 avril Foire à tout au stade

De 7h à 18h, organisée par l'AFR.  
Réservation 02 32 57 67 67.

#### Dimanches 22 avril et 6 mai Elections Présidentielles

De 8h à 18h, salle annexe de la mairie.

#### Vendredis 13 avril (13h30-15h) et 11 mai (16h30-18h) Inscriptions scolaires

Rendez-vous dans la classe des petits de Mme Derensy. Merci de vous munir du livret de famille et du carnet de santé de votre enfant.

#### Dimanche 13 mai Concert JP Harmonie à Pont-Audemer

Concert gratuit au théâtre l'éclat de Pont-Audemer à 17h

#### Mardi 8 mai Cérémonie commémorative

En hommage aux disparus de la guerre 1939-1945.

#### Samedi 2 juin Tournoi de Football

Rendez-vous au stade de Conteville

#### Dimanches 10 et 17 juin Elections Législatives

De 8h à 18h, salle annexe de la mairie.



Rédacteur en chef :  
Martine Lecerc

Réalisation :  
Mairie de Conteville

Imprimeur :  
ITO - Le Havre

En couverture :  
Le chantier de l'extension de l'école

Votre journal

## ZOOM SUR UNE ANNÉE D'ACTIVITÉS AGRICOLES

**AU PRINTEMPS :** Epandage de lisiers et des boues d'épuration ● ▼ ◆, Préparation des sols et mise en culture (labours et semis de mars à mai) ◆ ●, Récolte d'herbe ●, Entretien des cultures ●, Première sortie des troupeaux ● ◆, Désherbage des couverts végétaux ●, Fauchage des foins (juin) ●.

**EN ÉTÉ :** Récolte des cultures ●, Convois de paille ●, tourisme rural.

**A L'AUTOMNE :** Epandage de lisiers ● ▼ ◆, semis de blé ●, orge et colza ●, Ensilage de maïs ●, Transport de betteraves ● ◆.

**EN HIVER :** Mises bas, nourrissage et sevrage des animaux ●, Apport d'engrais ● ◆, Epandage de lisiers sur les couverts végétaux ● ▼ ◆, Stockage du fumier aux champs ▼ ◆, Labour et préparation de la terre ● ◆, Coupe de bois ●.

Désagréments possibles : Bruits ●, Odeurs ▼, Salissures ◆

